

Certificat de compétence Ingénierie et développement de projet en espace rural

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Public niveau bac + 2, si possible en rapport avec le territoire

Ce certificat n'est enseigné qu'à Millau mais peut être déployé en CRA.

Objectifs

Etre capable :

- d'identifier les cadres politiques, économiques et juridiques d'aménagement de l'espace rural,
- de saisir la dimension européenne des territoires ruraux,
- d'intégrer les enseignements de façon transversale dans l'élaboration de son projet

Modalités de validation

La mise en situation, la mutualisation des expériences et des vécus sont les fondements des enseignements.

- les UE Organisation de l'espace rural I et II s'appliquent à présenter l'environnement économique, institutionnel et réglementaire de l'espace rural ainsi que ses différentes fonctions : productives, récréatives, résidentielles.

- les UE Europe et Territoires I et II ont pour ambition de traiter la présence de l'Europe dans les modalités de gestion quotidienne des services locaux en insistant sur les approches pratiques et cas concrets.

- les UE Atelier de projet en espace rural I et II apparaissent comme un lieu où s'élaborent les projets en assurant méthodologie et réalisation de ceux-ci.

Stage en milieu professionnel de 6 semaines

Soutenance d'un projet (12 crédits)

I Objectifs :

- Mobiliser les acquis et les savoir-faire professionnels
- Saisir les réalités et les perspectives socioprofessionnelles
- Réaliser une action professionnelle définie conjointement avec le maître de stage

II Contenu :

D'une durée de 6 semaines, le stage fait l'objet d'une convention portant mention obligatoire du maître de stage relais de l'enseignant tuteur.

Les étudiants peuvent profiter des partenaires internationaux de l'organisme d'accueil pour effectuer leur stage à l'étranger.

III Projet :

Conduite d'une action terrain.

Etre en situation professionnelle concrète de mener une action en liaison avec l'une des matières du certificat de compétence.

Soutenance du projet devant un jury composé de professionnels et des intervenants de la formation.

Une épreuve écrite terminale vérifiera la mobilisation des connaissances à l'issue de chaque semestre.

Il convient d'obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 08/20.

Le certificat est validé par la remise d'un projet et sa présentation orale devant un jury composé de professionnels et des intervenants de la formation. Une note minimum de 10/20 est requise. **RAPPEL du règlement** : valider les enseignements et le projet avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans

🌟 Valide le 21-03-2019

Code : CC7100A

46 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN11 - Territoires / Jean-marc MACE

Responsabilité opérationnelle :

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

NSF : Aménagement du territoire, urbanisme (341)

Métiers (ROME) :

Contact national :

Cnam centre de Millau

Pôle d'Enseignement

Supérieur

Esplanade François

Mitterrand BP140

12101 MILLAU CEDEX

05 65 60 77 84

philippe.mallaroni@cnam-millau.org

Compétences

Etre capable :

- de prendre des initiatives en milieu rural,
- d'accéder à des postes impliquant des actions dans le domaine de l'ingénierie et du développement de projet,
- de monter et de présenter un projet viable.

Enseignements

44 ECTS

Organisation de l'espace rural I	UEV113 6 ECTS
Organisation de l'espace rural II	UEV114 6 ECTS
L'Europe des territoires	ACL103 4 ECTS
L'Europe des services publics	AVT104 4 ECTS
Atelier de projet en espace rural I	UEV115 6 ECTS
Atelier de projet en espace rural II	UEV116 6 ECTS
Projet tutoré	UA1107 12 ECTS